

MAIRIE DE LAMONTELARIE
81260 LAMONTELARIE
Tél : 05.63.74.01.92 Fax : 05.63.74.01.54

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 14 mars 2014

- **Présents :**
- Mme Marie-Louise ALBERT
- M. Alfred GAU
- M. Fernand DURAND
- M. Armand ALBERT
- M. Pierre ESCANDE
- M. Philippe BAUDIERE
- M. Chantal GUILLOT
- Mlle. Julie COUGET

La séance est ouverte sous la présidence de M. le maire à 17h30.
M Philippe BAUDIERE est désigné secrétaire de séance.
Mlle Fanny SOLANS a donné procuration à Mlle Julie COUGET

I. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14/12/2013

En l'absence de remarques le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II. Approbation des comptes de gestion commune et eau

Mme la Secrétaire présente les documents budgétaires de l'exercice et le projet de délibération pour l'approbation des comptes de gestion Commune et Eau 2013.

M.le Maire soumet au vote cette délibération :

Vote : 9 votants : Pour à l'unanimité

III. Approbation du compte administratif COMMUNE

Mme la Secrétaire présente les documents comptables de l'exercice et le projet de délibération pour l'approbation du compte administratif Commune 2013

	FONTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Mandats émis	118 125.07	83 757.71	201 882.78
Titres émis	148 273.83	33 500.72	181 774.55
Résultat de l'exercice	30 148.76	-50 256.99	-20 108.23
Résultat reporté	104 119.13	544.57	104 173.70
Résultat de clôture hors restes à réaliser	134 267.89	-49 712.42	84 555.47
Restes à réaliser dépenses		58 369.00	58 369.00
Restes à réaliser recettes		34 247.00	34 247.00
Solde restes à réaliser		-24 122.00	-24 122.00
Besoin de financement		73 834.42	73 834.42

M le Maire quitte la salle. Le premier adjoint soumet au vote cette délibération :

Vote : 8 votants Pour à l'unanimité

III. Approbation du compte administratif EAU et ASSAINISSEMENT

Mme la Secrétaire présente les documents comptables de l'exercice et le projet de délibération pour l'approbation du compte administratif Eau et Assainissement 2013.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Mandats émis	11 510.34	8 294.08	19 804.42
Titres émis	12 504.56	9 173.16	21 677.72
Résultat de l'exercice	994.22	879.08	1 873.30
Résultat reporté	4 402.12	38 425.25	42 827.37
Résultat de clôture hors restes à réaliser	5 396.34	39 304.33	44 700.67
Restes à réaliser dépenses		12 172.00	12 172.00
Restes à réaliser recettes		6 628.00	6 628.00
Solde restes à réaliser		-5 544.00	-5 544.00
Besoin de financement		0	0

M le Maire quitte la salle. Le premier adjoint soumet au vote cette délibération :

Vote : 8 votants :

Contre : 1

Abstention : 3

Pour : 4

IV. QUESTIONS DIVERSES

1 - Chemin de Monségou.

Lecture est faite du courrier de la directrice de l'association des Maires du Tarn en réponse aux interrogations de la commune quant à ses droits et devoirs en termes d'entretien et réfection d'un chemin rural. Des devis de travaux sont également remis à tous les conseillers municipaux. Le sujet sera remis à l'ordre du jour dans un prochain conseil municipal.

2 - Prêt de la salle

Une administrée souhaiterait, à titre gracieux, organiser des séances de gymnastique «douce» pour les habitants et demande pour cela la mise à disposition d'une salle. Les conseillers sont d'accord à condition que ce soit la grande salle pour des raisons de sécurité, et l'idéal serait que cette activité puisse être portée par l'association Le Montélot .

3 - Contrat entretien cloches

M le Maire présente un courrier de la société CAMPA qui propose à la commune un contrat d'entretien du système campanaire de l'église. Nous prendrons des renseignements auprès des communes voisines. Cette société réaliserait un diagnostic gratuit.

4 - Bureau des élections

Discussion autour de sa mise en place. Il est rappelé les 2 principales nouvelles mesures de ce scrutin :

- **PRESENTATION OBLIGATOIRE D'UNE PIECE D'IDENTITE AVEC PHOTO** afin de pouvoir voter (carte identité, passeport, permis de conduire, permis chasse...)
- **ON NE PEUT PAS VOTER POUR QUELQU'UN QUI NE S'EST PAS OFFICIELLEMENT DECLARE.**

5 - L'installation des panneaux en occitan à l'entrée et à la sortie du village se fera dès qu'une délibération sera prise (obligatoire pour le Conseil Général)

6 - La DDT a fait pour notre commune un rapport d'expertise sur nos divers ouvrages (ponts, passerelles). Quelques travaux seront à prévoir.

7 - Beaucoup de véhicules s'égarer car la signalisation des travaux et déviation du barrage est insuffisante. M l'adjoint se charge de le signaler à la personne du Conseil Général chargé du dossier (déjà demandé à de nombreuses reprises).

8 - Dans le cadre du centenaire de la grande guerre, la préfecture du Tarn propose aux communes de photographier nos monuments aux morts. Ces photos feront l'objet d'une grande exposition lors des rencontres photographiques d'Arles cet été.

9 - Peut-on connaître les dates de passage du Rallye du Val d'Agout 2013 ?
Dès que la mairie disposera de ce renseignement, il sera mis à l'affichage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Le Maire
Pierre ESCANDE